



Compte rendu de la réunion du Mercredi 05 octobre 2016

Présents : CUYALA F. HOURDEBAIGT J. CARRASQUET C. MAISONNAVE JP. PEYROU D. CAILLEY J-P. VUILLECARD St. MIRANDE D.

Absent :

Absent excusé : PH. LADAURADE.

Invités :

Ordre du Jour :

- a) Approbation Compte Rendu de septembre
- b) Lâcher de faisans
- c) Charte de chasse du sanglier
- d) Calendrier réservation des salles municipales
- e) Garde-chasse
- f) Flash info septembre 2016
- g) Entrevue avec la fédération
- h) Présidence de l'association
- i) Demande de carte

a) Approbation Compte Rendu de septembre

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

b) Lâcher de faisans

Pour le prochain lâcher il apparait nécessaire de recruter davantage de volontaires.

c) Charte de chasse du sanglier

Le dimanche 2 octobre le président a reçu par SMS un avis de battue organisée par l'ASGB dans le secteur Ucha. Il s'est rendu en voiture sur les lieux et a pu constater quelques dysfonctionnements.

- Un chasseur posté dos à un champ de maïs et face à une route. Tir dans quelle direction ?
- Manque de signalisation sur deux axes de routes qui traversaient le territoire de la battue.

Le signalement a été fait à un participant à la battue et à S. CAMBOT responsable de la battue rencontré sur les lieux avec l'injonction de rectifier d'urgence l'organisation.

Il semble que les réunions organisées sur le thème de la sécurité n'aient pas servi à grand-chose. Si cela perdure, nous allons devoir réfléchir à des prises de décisions plus radicales.

d) Calendrier réservation salles municipales

La date du repas sanglier a été arrêtée au 19 mars.

e) Gardes de chasse

M. POULIT a obtenu l'agrément pour être garde-chasse particulier de l'association.

f) Flash info septembre 2016

Lecture est faite.

g) Entrevue avec la fédération

9 présidents de sociétés ou ACCA adhèrent au projet de demander une entrevue à la fédération sur le thème de la sécurité à la chasse.

h) Présidence de l'association

Le président fait part de son sentiment de vulnérabilité après le témoignage d'un président assigné au TGI pour une affaire de chasse sur terrain d'autrui par une de ses 3 équipes de sanglier. Les faits évoqués sont présentés.

Il nous faut réfléchir à notre fonctionnement afin de trouver des solutions qui apportent des assurances pour l'avenir. Faute de quoi, il n'est pas exclu que la présidence soit vacante dans les jours à venir.

i) Demande de carte

Lecture est faite d'une demande de carte. Le CA se prononce contre à l'unanimité sauf une abstention.